

INTERVIEW

ELISABETH CHARRIER, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DE LA PLASTURGIE DU BÂTIMENT

L'Union de la Plasturgie du Bâtiment (UPB) est une union de syndicats nationaux ou organisations professionnelles représentant des fabricants de produits en matière plastique destinés au secteur du BTP. L'UPB a pour mission de défendre et promouvoir les matériaux plastiques dans le bâtiment en ce qui concerne l'environnement, la santé, la sécurité et la qualité des produits, l'économie et la formation.

Sandrine Luong

Chargée de communication, Polyvia



Elisabeth Charrier
Déléguée Générale UPB

« Les matériaux plastiques du bâtiment ont fait leur preuve en matière de durée de vie et n'ont pas à rougir de leurs performances dans un secteur où les produits doivent résister au passage du temps et de ses effets. »

Pouvez-vous nous présenter l'Union de la Plasturgie du Bâtiment (UPB) et ses principales missions ?

L'Union de la Plasturgie du Bâtiment réunit 10 syndicats nationaux dont les adhérents sont des transformateurs de matières plastiques à destination du bâtiment et les travaux publics.

Afipeb, Cochebat, Enveloppe Métallique, Exiba France, CSFE, Kalei, SNEP, SNPU, STRPEPP, STR-PVC sont les membres actifs de l'union et Plastics Europe son membre associé. A travers ses membres actifs, UPB représente plus d'une centaine d'entreprises qui emploient environ 20 000 salariés en France, réalisent plus de 7 milliards de CA, et couvrent toutes les applications et produits de construction en plastique que l'on peut retrouver dans un bâtiment.

La mission d'UPB est de promouvoir la contribution des plastiques à la qualité environnementale et sanitaire du bâtiment, favoriser les nouvelles technologies et la qualité des produits, suivre les évolutions technico-économiques du marché et enfin participer à l'élaboration des évolutions réglementaires pour aider ses membres à en anticiper les changements dans leurs applications.

Pour cela, l'UPB réunit ses membres dans des groupes de travail et demande à chaque profession d'éclairer les débats par ses spécificités et besoins. C'est une force reconnue et appréciée par les pouvoirs publics qui souhaitent avoir une vision précise et complète de la réalité terrain des acteurs du marché.

UPB siège au Conseil d'Administration de l'AIMCC (association des industries de produits de construction) et en anime

plusieurs groupes de travail. L'AIMCC est la seule structure professionnelle française représentative de l'ensemble des fabricants des produits de la construction auprès des institutions françaises et européennes et UPB y fait entendre la voix des plastiques dans le monde du bâtiment.

Quelles sont les principales applications plastiques dans le secteur du bâtiment ? Selon vous, en quoi les matériaux plastiques sont-ils indispensables pour ce marché ?

Les entreprises adhérentes de nos syndicats membres sont les transformateurs de matières plastiques (PE, PP, PVC souple ou rigide, PSE, PU, etc.) pour des produits à destination du bâtiment et des travaux publics : revêtements muraux et sols, panneaux isolants, profilés menuiseries ou équipements électriques, canalisations, tubes et fourreaux, produits étanchéité, etc.

Les plastiques dans ces applications bâtiment procurent : performance thermique et acoustique, fiabilité et durabilité, confort de pose et de maintenance, facilité d'entretien, résistance et durée de vie, bon rendement économique ... des qualités prouvées et démontrées par des marques qualités NF ou QB de l'AFNOR et du CSTB. Ces performances les rendent indispensables pour les entreprises de BTP et pour le client final dans un environnement exigeant.

Les matériaux plastiques du bâtiment ont fait leur preuve en matière de durée de vie et n'ont pas à rougir de leurs performances dans un secteur où les produits doivent résister au passage du temps et de ses effets.

Comment voyez-vous évoluer les applications plastiques dans le bâtiment ? Quelles sont les principales tendances ?

Les évolutions des applications plastiques dans le bâtiment peuvent être très différentes selon les matières et les applications. Certaines plus matures, d'autres plus sujettes à des évolutions technologiques, des matières qui ont fait leurs preuves depuis des décennies et d'autres qui émergent sous la contrainte réglementaire. C'est tout l'intérêt et la force d'UPB que de réunir des syndicats de marché qui œuvrent chacun pour les spécialités de leurs adhérents. Nos membres connaissent leurs industriels, les marchés de destination de leurs produits, leur univers concurrentiel, etc.

Cette diversité de spécialistes est une richesse qui permet d'anticiper les évolutions. Les plastiques dans le bâtiment sont en adéquation avec les exigences et

les évolutions du bâtiment : exigences du RPC et de REACH, construction modulaire et intégration du numérique avec le BIM, économie circulaire avec la REP Bâtiment, écosourcing et ACV avec la RE2020, éco-conception pour les FDES optimisées, etc. Les tendances de demain sont déjà là et les plastiques du bâtiment font preuve d'une grande agilité et d'une grande adaptabilité.

Quelles sont les attentes des professionnels du bâtiment par rapport à leurs fournisseurs de la filière plasturgie et composites ?

Si la durée de vie d'un produit du bâtiment est longue (entre 30 et 100 ans selon les matières, les applications), si un produit du bâtiment passe par de longues et complexes phases de normalisation et d'essais avant mise sur le marché, il est alors important d'avoir des fournisseurs solides et stables qui soient à l'écoute des besoins. UPB a la chance d'avoir parmi ses membres associés Plastics Europe et c'est un atout indispensable pour pouvoir encore mieux anticiper les changements, que d'avoir un tel partenaire autour de la table. Plastics Europe est associé aux échanges avec l'AIMCC sur les évolutions technologiques et réglementaires concernant le bâtiment qui auront des conséquences sur le long terme. Mieux vaut prévoir ensemble des évolutions pour que chaque partie anticipe. Et chaque syndicat membres d'UPB a ses propres partenaires fournisseurs dans son giron. Cette chaîne de partenariat donne une capacité d'anticipation à tous.

Le recyclage est un enjeu majeur pour l'ensemble de la filière plasturgie. Quelles sont les actions menées en matière de collecte, tri et recyclage des plastiques usagés utilisés dans le bâtiment ?

La collecte qui a lieu aujourd'hui sur les chantiers de rénovation et de démolition permet de récupérer des matériaux qui ont été posés il y a 20, 50 ou 60 ans. Le gisement de matières plastiques dans le bâtiment est en décalage avec le temps long de l'usage du produit et le besoin actuel de MPR.

Pour autant, les plastiques du bâtiment participent aux objectifs de recyclage en boucle ouverte ou fermée selon les matières et les produits. S'il existe quelques freins réglementaires, normatifs, sanitaires ou technologiques pour certaines matières ou certains usages, les plastiques du bâtiment comptent sur l'amélioration de la collecte et du tri des déchets de tous les produits plastiques pour maximiser l'utilisation de matières recyclées dans les produits de construction, lorsque que cela est possible.

UPB et ses syndicats membres se sont déjà engagés avec l'État au travers des engagements volontaires « Coalition 100% plastiques recyclés ». Les différentes professions ont déjà constitué de véritables réseaux de collectes de déchets, de récupération de chutes dans les ateliers de montage ou de chutes de pose sur les chantiers, ainsi que de produits en fin de vie, avec des installations intégrées de régénération ou en partenariat avec des régénérateurs. La REP bâtiment va permettre de mettre en place un maillage territorial complet de récupération des produits en fin de vie et de consolider les réseaux de collectes existants.

Comment évaluez-vous les impacts à la fois de la crise sanitaire liée au Covid-19 et des pénuries de matières premières sur vos entreprises ?

Les industriels transformateurs de matières plastiques à destination du bâtiment sont pris en étau entre plusieurs feux : la tension sur l'approvisionnement des matières premières, l'organisation des productions dans le respect des contraintes sanitaires, des marchés qui ont été parfois signés il y a six ou douze mois pour des approvisionnements de chantiers, avec des évolutions brutales de prix qui n'entrent pas dans les clauses de révisions de prix, des pénalités pour retard de livraison pour lesquels ils ne peuvent pas invoquer de motifs valables leur permettant d'y échapper. Les impacts ne sont pas encore complètement mesurables car différents d'un métier et d'une matière à l'autre, mais nos syndicats de métiers sont actifs sur le terrain auprès de leurs industriels pour identifier les solutions que les pouvoirs publics pourront favoriser.